

### Intro : Beauté et subjectivité

Quand une œuvre d'art s'adresse à son public, celle-ci procure sur nous un effet esthétique : on dit qu'elle nous plaît ou pas, qu'elle est belle, qu'elle est sublime. Mais qu'est-ce que le beau ? La beauté est-elle une propriété inhérente à l'objet, ou bien n'existe-t-elle que dans notre esprit ? Et le jugement c'est beau consiste-t-il à dire que ça me plaît ? Plaisir sensible, ou intellectuel ? Enjeu : peut-on s'entendre sur la beauté ?

Pour définir la beauté, Kant part du sujet qui juge que quelque chose est beau. Le beau caractérise le rapport du sujet à l'objet, non l'objet en lui-même. Plus précisément, quand vous jugez que quelque chose est beau, vous parlez de l'effet que fait sur vous cet objet.

Exemple : la table est carrée : la qualité de carré est dans l'objet ; la table carrée est belle : la beauté n'est pas dans l'objet comme l'est la qualité de carré.

Ainsi faut-il se demander, plutôt que : « qu'est-ce que le beau ? », « qu'est-ce que je veux dire quand je dis que quelque chose est beau ? ». Quand nous disons que quelque chose est beau, nous émettons un « jugement **de goût** », ou encore, un « **jugement esthétique** ».

Voici comment Kant définit la beauté et par conséquent le jugement esthétique (« c'est beau »)

#### I- « Peut être dit beau ce qui est l'objet d'un plaisir désintéressé » :

« Le goût est la faculté de juger d'un objet ou d'un mode de représentation, sans aucun intérêt, par une satisfaction ou une insatisfaction. On appelle beau l'objet d'une telle satisfaction ».

**Est beau ce qui procure un plaisir esthétique ; c'est bien un plaisir sensible, mais pas un plaisir matériel.**

Pour bien nous faire comprendre cette distinction, Kant dit que le premier plaisir est désintéressé, et le second, intéressé.

Pour bien comprendre ce que Kant entend par « plaisir sans intérêt », il faut savoir ce qu'il entend par « intérêt » :

« on nomme intérêt la satisfaction que nous lions avec la représentation de l'existence d'un objet. Elle a donc toujours une relation avec la faculté de désirer, que celle-ci soit son principe déterminant, ou soit nécessairement lié à celui-ci. »

Est intéressé un plaisir dans lequel vous prenez intérêt à l'existence de la chose, quand vous la désirez.

Par contre, un plaisir est esthétique quand on ne porte aucune attention à l'existence ou à la possession de l'objet. C'est ce qui s'appelle contempler quelque chose. Quand une chose vous procure un tel plaisir, et que vous dites « c'est beau », seuls comptent le pur spectacle de la chose, et l'état d'esprit qui l'accompagne.

Vous allez objecter que quand vous jugez que telle jeune fille est belle, ou que telle robe est belle, vous les désirez. Mais ce que veut dire Kant, c'est que, pour juger de façon objective et impartiale de la beauté de quelque chose, vous devez être indifférent à son existence. Sinon, vous ne portez pas un jugement esthétique. Le jugement esthétique « pur » doit être « libre ».

### II- « Est beau ce qui plaît universellement sans concept

#### **A- L'universalité subjective**

Une satisfaction ou une proposition est universelle si elle vaut pour tout le monde. Kant dit donc que, quand on juge un objet beau, on veut dire qu'il doit plaire à tout le monde. Mais elle est en même temps subjective, car j'exprime par là ma propre satisfaction. Il s'agit donc d'une « universalité subjective », car tout en exprimant ma propre satisfaction, je compte sur l'adhésion des autres. Je ne juge pas seulement pour moi, mais pour tout le monde.

**Enjeu** : cela montre que la subjectivité n'est pas toujours synonyme de solitude. A travers la subjectivité, je rencontre aussi les autres. Le jugement de goût est une sorte de mixte entre le jugement purement subjectif et le jugement objectif.

#### **B- Des goûts et des couleurs, on ne dispute pas ?**

Kant s'oppose, par une telle conception, à l'esthétique du sentiment, qui compare le jugement esthétique au jugement culinaire, et qui soutient, en conséquence, qu'il n'y a aucun critère autour duquel la discussion puisse s'instaurer (raisonnement : si le but des œuvres d'art est de nous plaire, il ne s'adresse qu'au sentiment ; nous ne disposons d'aucun concept qui permettrait la discussion).

Il tente donc de rendre objectif le jugement de goût, sans pour autant le réduire à un jugement scientifique, car ce serait alors nier sa spécificité.

Pour ce faire, il va analyser l'expression commune : « **des goûts et des couleurs, on ne dispute pas** ». Il l'analyse en deux moments :

- (1) on ne dispute pas du goût (on ne peut en donner des preuves) ;
- (2) d'où : à chacun son goût (beau=agréable et subjectif).

Pour Kant, il est vrai que l'on ne peut prouver que le jugement « c'est beau » est « vrai »

Par contre, il n'est pas vrai d'en déduire « à chacun son goût ». En effet, si on ne peut disputer du goût, on peut en discuter. Alors que la **dispute** est une argumentation scientifique qui procède par démonstration conceptuelle, la **discussion**, vise seulement un hypothétique et très fragile accord. S'il est tout à fait impossible de démontrer la validité de nos jugements esthétiques il est légitime d'en discuter, dans l'espoir, fût-il souvent voué à l'échec, de faire partager une expérience dont nous pensons spontanément que, pour être individuelle, elle ne doit pas être étrangère à autrui en tant qu'il est un autre homme.

La « preuve » de cette thèse se trouve dans notre vie quotidienne : cf. le fait même que nous entreprenons de discuter du goût, et que souvent, le désaccord entraîne un véritable dialogue. Cf. sortie d'une salle de cinéma ; critiques d'art, etc. C'est bien la preuve que nous jugeons le jugement de goût communicable, même si cette communicabilité n'est pas fondée sur des concepts scientifiques, et que la communication qu'elle induit ne peut jamais être garantie. Kant dit que « *là où il est permis de discuter, on doit avoir l'espoir de s'accorder* », donc, de transcender la sphère de la conscience individuelle.

Kant insiste donc sur la communicabilité et la sociabilité du plaisir. Les beaux-arts produisent un plaisir immédiatement communicable, qui peut être partagé par une pluralité de sujets, i.e., qui peut servir de fondement à l'intersubjectivité d'une société. Les beaux-arts sont donc les arts sociaux par excellence : ils sont les arts du plaisir partagé ou du partage du plaisir. Et comme leur contenu n'est pas pour autant une connaissance déterminée, mais une réflexion indéterminée, les beaux-arts autorisent virtuellement, et en droit, une communication sans fin, une conversation indéfinie.

Au contraire, les arts d'agrément seraient plutôt les arts du plaisir solitaire, en ce sens que la jouissance que j'éprouve est mienne et n'est pas en elle-même communicable. Tout au plus peut-on parvenir à la simultanéité des jouissances, mais il ne s'agit pas de la même jouissance. Exemples d'arts d'agrément : art de dresser la table, musique de table ; s'ils ont à voir eux aussi avec la sociabilité, c'est seulement en tant que conditions favorisant la communication sociale, sans pouvoir fournir de thème à la conversation et à l'échange social. Ils n'ont aucun contenu à communiquer, mais ils encouragent et facilitent la communication de n'importe quel contenu.

Les beaux-arts, eux, ont un contenu communicable, puisque le plaisir qu'ils procurent est lié à l'activité des facultés de l'âme dans la connaissance, et que la connaissance est le fondement de toute communication. Et comme leur contenu n'est pas pour autant une connaissance déterminée, mais une réflexion indéterminée, les beaux-arts autorisent virtuellement, et en droit, une communication sans fin, une conversation indéfinie.

### **III-la beauté est la forme de la finalité d'un objet en tant qu'elle est perçue en celui-ci sans représentation d'une fin**

#### **A- Beauté et finalité sans fin.**

Il veut dire que le jugement esthétique est nécessairement lié à la perception d'une relation finale. Est beau ce qui donne l'impression d'avoir été réalisé ou produit en fonction d'une intention (ou ce qui a une signification, qui est l'œuvre d'un esprit). Toutefois, il n'est pas possible de définir ou de préciser le but ou la fin visés : est beau ce qui apparaît comme le résultat incompréhensible d'un agencement de moyens, qui donne l'apparence d'être intentionnel, sans qu'il soit possible de définir ou de préciser le but ou la fin visés.

Un artiste ne pourra jamais expliquer le but clair de son œuvre, ou alors, ce n'est pas un artiste mais un artisan. Alors, en effet, l'œuvre sera due à l'utilisation de certaines techniques, etc., donc, pas de création.

#### **B- Kant déduit de là deux espèces de beauté (§16) :**

(1) la **beauté adhérente** : elle suppose le concept de ce qu'une chose doit être et fait référence à la perfection qualitative et quantitative de chaque chose en son genre. Quand on juge de façon adhérente qu'une chose est belle, on compare donc la chose à son concept, et on apprécie l'écart ou l'accord qui existent entre l'objet et sa définition.

Exemple : tel cheval est beau : il correspond bien au concept de cheval, qu'il réalise au mieux ; s'il avait trois pattes, il ne serait pas dit beau.

Le concept de beau s'assimile ici au concept de parfait : c'est un jugement de connaissance. De ce fait, ce n'est pas, selon Kant, un jugement esthétique.

(2) **beauté libre** : ne suppose, elle, aucun concept de ce que la chose doit être. Une chose est dite belle en ce sens quand elle plaît immédiatement, dans la seule considération de sa forme, à laquelle il est impossible d'accorder une signification précise ou une finalité quelconque.

#### **Kant, Critique de la faculté de juger, §16, La beauté libre.**

« Beaucoup d'oiseaux, (le perroquet, le colibri, l'oiseau de paradis), une foule de crustacés marins sont en eux-mêmes des beautés, qui ne se rapportent à aucun objet déterminé quant à sa fin par des concepts, mais qui plaisent librement et pour elles-mêmes. Ainsi les dessins à la grecque, des rinceaux ou des encadrements ou des papiers peints, etc., ne signifient rien en eux-mêmes ; ils ne représentent rien, aucun objet sous un concept déterminé et sont de libres beautés. On peut encore ranger dans ce genre tout ce que l'on nomme en musique improvisation (sans thème) et même toute la musique sans texte »

La beauté libre est donc indépendante de toute signification précise, elle ne fait référence à aucun sens conceptualisable qui viendrait en limiter la portée. La beauté, c'est l'indéfinissable. On peut certes en parler, mais ce qu'on peut en dire est inépuisable. Elle donne à penser et à parler.